## La Préfète de l'Allier Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'Ordre national du Mérite

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique
dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société Energie du Partage 6
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol
située aux lieux-dits « Le Marteau », « Breux » et « Les Bruyères de Breux »
sur le territoire de la commune de Chevagnes

Par arrêté préfectoral n° 1155bis/2022 du 3 juin 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du lundi 27 juin 2022 au lundi 1<sup>er</sup> août 2022 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : Chevagnes.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est Mme Nicole ROUSSEAU (écrivain public). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

## Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : <u>www.allier.gouv.fr</u>
   <u>Accueil</u> > <u>Publications</u> > <u>Enquêtes et consultations publiques</u> > <u>Consultations publiques en cours</u>
- sur support papier, en mairie de Chevagnes (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

https://www.democratie-active.fr/ep6-projet-photovoltaique-de-chevagnes-enquete-publique/

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 27 juin 2022 à 14 h 30 jusqu'au lundi 1er août 2022 à 12 h 30, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Chevagnes, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Chevagnes ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : energiedupartage6@democratie-active.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :

https://www.democratie-active.fr/ep6-projet-photovoltaique-de-chevagnes-enquete-publique/

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

\* à la mairie de Chevagnes - Lundi 27 juin 2022 de 14 h 30 à 17 h 30 - Mercredi 6 juillet 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 - Mardi 12 juillet 2022 de 14 h 00 à 17 h 00 - Jeudi 21 juillet 2022 de 8 h 30 à 11 h 30

- Lundi 1<sup>er</sup> août 2022 de 9 h 30 à 12 h 30

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête papier tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Chevagnes.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Chevagnes et sur le site internet à l'adresse suivante : <a href="www.allier.gouv.fr">www.allier.gouv.fr</a> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

## Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Energie du Partage 6 à l'attention de M. Allonayi Ange-José DA GBADJI 8 bis rue Gabriel Voisin 51688 REIMS Cédex 02 Tél.: 06 13 85 32 87

Courriel: selome.agbessi@ge3000.de